



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102672

VALABLE JUSQU'AU 18/03/2026

ÉDITÉ LE 07/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2006

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 29/01/2025

Capital : 5 000

Raison sociale : A.R.T. AGENCEMENT RENOVATION TRAVAUX

Sigle : ART  
742 AVENUE CHARLES DE GAULLE  
13860 PEYROLLES EN PROVENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AIX EN PROVENCE 489362376

Siret : 489 362 376 00027

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4772500

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 8632000/003 86087

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 8632000/003 86087

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 04 42 63 57 79

Fax : 04 42 92 90 89

Portable : 06 26 80 05 40

Site Internet : www.menuiserie-art.fr  
E-mail : secretariatbho2@gmail.com

Responsabilité légale :  
MARTI FLORIAN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 07/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.